

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges BERGNER

Présidence et jeunesse (Petite histoire du
temps présent)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1934, tome 33, p. 239-243

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

PRESIDENCE ET JEUNESSE

Il y avait une fois un surveillant — n'est-ce pas toujours par eux que tout (le bon et le mauvais) commence et finit ? —, il y avait donc une fois un surveillant qui, pour donner quelques reflets augustes à sa sobre parole, semblait n'ouvrir la bouche que comme on ouvrirait la radio sur un poste émetteur d'un Olympe lointain... Il s'appuie sur les dieux légendaires, ou il évoque encore de tutélaires génies. Quand il fulmine quelque arrêt, il ajoute — sans y croire, évidemment, et sans être tout à fait convaincu d'y faire croire... — que seuls Monseigneur l'Evêque, ou bien Monsieur le Président de la Confédération, ou bien quelque autre sommité de la pyramide civile ou religieuse, pourront réformer ses arrêts ...

Il y avait aussi un fois, — la même fois, — un petit élève de rhétorique, mine fouinarde, l'esprit espiègle, oh ! pas méchant, encore bon gosse, mais rieur et aimant à jouer de bons tours ...

— Alors, est-ce bien vrai, Monsieur, que le Président de la Confédération peut nous permettre de fréquenter les quartiers des philosophes ?

— Absolument !

On ne saura jamais comment la chose se fit — les yeux des préposés officiels au service de la correspondance se couvrirent-ils d'écailles, ou quelque porteur secret offrit-il ses services ? —, mais ce qui est certain, c'est qu'une lettre partit, de notre rhétoricien, protestant de ses loyaux sentiments patriotiques, à Monsieur le Président.

Trois jours après déjà, au réfectoire, lors de la grande distribution des courriers, Monsieur le Surveillant remarqua, avec admiration, que l'angle d'une enveloppe destinée à Monsieur André Mudry, Elève de Rhétorique, portait l'en-tête présidentiel...

— Ah ! vous connaissez Monsieur le Président de la Confédération ?

— Oui, nous avons quelques relations.

Et André, fébrile, est assez maître de lui pour ne pas

déchirer l'enveloppe, mais l'ouvrir avec soin. Il lit maintenant, et relit.

— Quel chic type notre Président ! s'exclame-t-il, et après l'avoir passé sous les yeux d'envie de ses commensaux, il replie délicatement le précieux document. En voilà un de souvenir !

— Quand papa me demandera si j'ai de bonnes relations, je lui sortirai ça, et il verra si j'en ai, et de hautes !

En attendant le papa, ce fut le surveillant qui lut :

Monsieur,

Votre requête du 14 novembre m'est bien parvenue. Je vous avoue franchement que je ne me doutais pas des compétences que vous m'attribuez et du pouvoir que j'aurais d'ouvrir la chambre des Lycéens comme un Sésame. Mais puisque votre surveillant d'études vous assure que c'est le cas, je ne vois pas d'inconvénient à faire usage de mes droits souverains. S'il est satisfait de votre conduite, de votre travail et de votre application — sauf veto donc de sa part — je vous autorise à aller dans la chambre des Lycéens une fois par semaine. J'espère que vous n'abuserez pas de cette liberté et que vous persisterez dans vos sentiments de bon citoyen suisse.

Agréez, Monsieur, mes salutations très distinguées.

(signé) PILET-GOLAZ

Cette fois, ce fut au surveillant à écrire à Monsieur le Président, pour expliquer le cas et excuser l'audace de son subordonné.

« Si ma réponse a pu faire plaisir au Collège de St-Maurice, j'en suis heureux », répliqua simplement notre Chef d'Etat.

Tout de même, est-il assez aimable notre Président fédéral, pour accueillir si gentiment la requête un peu téméraire de notre potache. Je crois bien que celui-ci, qui a bonne langue, c'est sûr, mais aussi bon cœur, eut un peu d'émotion. Il voulait écrire une seconde lettre, pour remercier, cette fois, notre Premier helvétique, et s'il ne l'a pas fait, — celle de son surveillant suffisant, — il gardera, néanmoins toujours le souvenir de cet heureux accueil.

Vous pensez si, par là, le Chef du pays devint présent, et populaire, dans notre monde estudiantin ! Chacun en

veut savoir davantage, et c'est pourquoi, avec plaisir, nous transcrivons ici des souvenirs qui avaient déjà retenu notre attention, et qui sont de la plume de M. Georges Bergner, ancien condisciple bellettrien de M. Marcel Pilet-Golaz ; ils ont paru dans l'« Alsace française » :

... Il y a longtemps, c'était avant la guerre, j'exposais ma jeunesse au régime insouciant et serein de Lausanne, cité entre toutes livrée au bon plaisir des adolescents. Comme tous les nouveau-nés à la liberté, je songeais moins à ma carte d'immatriculation qu'à la fierté d'arborer le béret de la société de mon choix. Celle où je savais goûter le summum de poésie, d'indépendance et de verve, était alors présidée par un étudiant en droit, Marcel Pilet, devenu en 1934 président de la Confédération suisse.

Le ministre perçait déjà sous le basochien. Les maîtres de la Faculté lui enseignaient la matière juridique ; quant à la façon de l'appliquer, elle était dans ses yeux rieurs, son long nez de diplomate, l'habileté de ses discours. Il détenait de la nature une autorité telle qu'un de ses maîtres de collège coupait court à tous les appels des élèves impatientes de répondre à ses questions par un décisif : « Marcel, seul, a la parole ». Et Marcel répondait, sûr de lui, habitué à l'altitude suprême où règnent les forts en thème.

Ni le professeur plein d'admiration silencieuse pour l'écolier Marcel, ni ses condisciples en lui confiant l'écharpe présidentielle ne prévoyaient pourtant qu'il serait la première voix de son pays et le président des présidents, du moins d'une façon aussi accélérée. Député au Conseil national, puis benjamin de l'équipe du pouvoir exécutif, il s'arrache les cheveux depuis trois ou quatre ans en essayant de résoudre le problème du déficit des chemins de fer fédéraux. C'est une plus dure besogne que de supplier ses camarades de remplir le trésor d'une société, en acquittant des cotisations en retard car, sur le chapitre des dettes, le code de la Bohême subsistait parmi nous à titre de commodité.

Dans la mesure où entre francs compagnons on peut garder quelque prestige, la future Excellence manifestait

le sien. Pilet intimidait les candidats avant leur initiation, et le *dignus es intrare* prononcé, demeurait encore auréolé de majesté. Il mesurait adroitement la spontanéité nécessaire et la réserve judicieuse. Il savait obtenir ce qu'il voulait, sans avoir l'air de se prendre au sérieux, ce qui eût paru le dernier mot du mauvais goût. Quand une séance comportait quelque gravité, il présidait en technicien, maintenait l'ordre, et recourait rarement à la grosse cloche de vache, accessoire de ses fonctions. Puis aux heures consacrées à l'imprévu, il multipliait les preuves de l'art de créer une atmosphère de bonne humeur et de liesse. Il était d'usage alors d'échanger entre soi des pièces de vers plus ou moins parodiques où d'une plume souvent heureuse on dédiait à son voisin quelque vérité. Marcel Pilet s'entendait à ces improvisations. Ses rimes étaient accompagnées d'un clignement d'œil bienveillant et moqueur. Bien entendu il n'échappait pas aux ripostes. Au moment de Noël, ces leçons de morale mutuelle gagnaient en développement. A l'appel de son nom, chacun grimpaît sur l'estrade recevoir un cadeau symbolisant un trait de son caractère, et assis sur le siège de la pénitence écoutait avec le sourire je ne sais quel fraternel pamphlet. Si je ne me trompe, l'année de sa présidence, Marcel Pilet escalada douze ou quinze fois le monte-à-regret. Si la popularité des hommes d'Etat se calcule au nombre des caricatures, le futur président de la Confédération helvétique était promis à la renommée.

De tous les arts pratiqués en amateurs, les étudiants suisses exercent surtout le théâtral. L'usage s'est conservé, je crois, des représentations publiques organisées au début de décembre et que fréquentent les familles, les amis, les anciens membres de la société et les pensionnats de jeunes étrangères. Durant quatre ou cinq ans, Marcel Pilet y accomplit de véritables prouesses. Physiquement apparenté à Leloir, mince, élancé, le nez au vent, il lui emprunta plusieurs rôles : Saint-Eloi, Harpagon, mais avec le souplesse qui prépare à la politique, il incarnait également l'Intime avec impertinence, Gringoire avec romantisme et Petrucchio avec fougue.

Je me souviens que le directeur de l'asile d'aliénés avait sollicité une représentation de la pièce de Théodore de Banville pour ses pensionnaires. Et comme avant le lever

du rideau Pilet dansait un french cancan avec son camarade travesti en Loyse : « Malheureux ! s'écria le docteur, si mes malades vous aperçoivent, ils vont devenir fous ! »

La devise de notre société comportait le mot *Etude*. Il figurait la pointe d'idéalisme irréalisable, inscrit au fronton de tout temple profane. Pilet l'avait adoptée pour son compte personnel. Les semestres succédaient aux semestres sans qu'aucun fût par lui sacrifié aux plaisirs de l'âge. Attitude méritoire à une époque d'euphorie, dans un pays où la jeunesse volontiers s'attarde aux études sans impatience de les achever et trouve à la vie d'étudiant quelque chose de l'attrait de Capoue. Pilet limita au strict nécessaire ses années universitaires. Avant de renoncer aux gaietés d'une existence sans peine ni souci, il tint à faire ses adieux de comédien dans l'*Avare*. Il s'y illustra du reste. Le rideau tombé, il dit :

— C'est mon enterrement...

Les obsèques de sa jeunesse. Il devait avoir son plan de vie tout tracé. Il délaissa les rives de la terre d'adolescence et bondit dans le pays de la maturité. Ses mérites étincelaient sur lui comme une armure. Et le voilà maintenant au sommet : premier citoyen de sa patrie. Pour combien de temps ? un an, selon les règlements. Mais conseiller fédéral perpétuel, s'il le souhaite, car la Suisse ne jongle pas avec ses ministères. Elle leur laisse « tout le temps » de bien faire.

Les années ont passé, la guerre, l'éloignement... Portet-il la barbe ? Son nez rivalise-t-il toujours avec celui de Voltaire ? Le reconnâitrais-je ? Le temps a mis de la buée sur mes souvenirs. En vérité, en élevant mon verre selon un rite ancien, je bois à la santé d'une ombre amicale d'autrefois, mêlée à d'autres ombres, mais à laquelle la vie donne un titre solennel et un visage de photographie officielle.

Georges BERGNER